



Ecole Élémentaire V. HUGO
4 rue du Calvaire
34830 CLAPIERS
☎ 04 67 55 90 06
✉ ce.0340302u@ac-montpellier.fr

LE REGLEMENT INTERIEUR DE MON ECOLE ELEMENTAIRE VICTOR HUGO DE CLAPIERS 2021/2022

Tu es élève à l'école Victor Hugo de Clapiers, et nous sommes nombreux à y vivre et y travailler.

Pour cela, enfants et adultes de l'école, **nous devons respecter** un certain nombre de règles.

1 Tu connais le fonctionnement de ton école.

Tu vas bientôt avoir six ans ou tu les as déjà ! Alors, il est temps pour toi de commencer ou de poursuivre ton instruction. C'est pour cela que l'école a été créée.

1.1 Horaires

Le matin	Tu arrives entre	8h20 et 8h30
	Tu pars à	11h30
L'après-midi	Tu arrives entre	13h20 et 13h30
	Tu pars à	15h45

Ponctuellement, tu peux avoir du temps en plus dans la semaine. C'est l'APC (Activités Pédagogiques Complémentaires).

Quand tu viens à vélo ou à trottinette, tu le ranges et tu l'attaches à l'intérieur de l'école sur le site du Calvaire derrière le portail, et contre l'ULIS sur le site du Bosc.

1.2 Dialogue

Tes parents ont le droit de savoir ce que tu fais à l'école. Ils peuvent rencontrer les enseignants et le directeur pour t'aider dans ton travail, ton comportement... Ils communiquent avec ton cahier de liaison. Tu peux, toi aussi, demander à parler à un enseignant, au directeur.

1.3 Hygiène des locaux et soins.

Les locaux de l'école sont entretenus par la mairie pour te permettre de vivre dans un environnement agréable. A toi de respecter cette propreté.

Si tu te blesses, les enseignants te soigneront.

Si tu es malade en classe, le professeur ou le directeur peut appeler tes parents.

Tu te laveras les mains avant de rentrer en classe le matin et l'après-midi, et après tous les passages aux toilettes.

2 Tu connais les droits et les devoirs de chacun.

Le **respect mutuel** entre adultes et élèves et entre élèves **est nécessaire pour vivre ensemble.**

2.1. Les adultes qui travaillent dans l'école.

Ils doivent, **respecter tes idées, tes opinions. Ils ne doivent pas t'influencer** en exprimant leur religion, leur avis politique, faire de la publicité...

Ils doivent **respecter l'égalité des droits entre filles et garçons** et ils ont le devoir de **te protéger contre toute forme de violence** psychologique, physique ou affective.

En aucune circonstance, l'usage de la violence physique comme verbale ne saurait être toléré.

2.2. Les élève

Tu as des droits et des devoirs.

Respecter avec les autres élèves les règles de vie à l'école t'aidera à apprendre à devenir un adulte-citoyen.

➤ Tu as le droit **d'être respecté** et le devoir de **respecter les autres**.

On règle les problèmes en **discutant calmement** et au besoin avec l'**aide** d'un enseignant, du directeur ou d'un animateur de l'ALP. On **écoute et respecte** les idées de ses camarades.

➤ Tu as le droit **d'utiliser** du matériel **personnel et collectif** pour travailler et le devoir de **ne pas l'abimer**.

➤ Tu as le droit **d'apprendre dans de bonnes conditions** et le devoir de **laisser travailler les autres**.

On se déplace en **silence** et sans bousculade, on s'exprime avec **politesse**.

➤ Tu as le droit **d'être aidé et d'aider les autres**, de coopérer, d'échanger des idées dans le calme quand les adultes en donnent la possibilité en classe. En récréation, je suis libre d'appliquer ce droit.

➤ Tu as le droit d'être **en sécurité** et le devoir de ne pas mettre les autres en danger.

On ne court pas dans les locaux, on se met en rang avant d'entrer dans le calme dans la classe, on ne provoque pas les autres. Il est interdit de se battre ou de jouer à des jeux dangereux...Tu ne dois pas apporter d'objets réputés dangereux (couteaux, cutters...).

Les téléphones portables et les jeux électroniques sont aussi interdits.

Si tu respectes ce règlement : ☺

- Tu peux **t'exprimer** en toute confiance.
- Tu deviens plus **autonome**.
- Tu gagnes la **confiance** des autres (élèves et adultes).
- Tu montres que tu deviens responsable et tu peux **avoir des responsabilités**
- Tu contribues à rendre ton **école agréable**.
- Tu es **en sécurité**.

Si tu ne respectes pas ce règlement, on peut : ☹

- Te faire **réparer l'erreur** que tu as commise. (travail d'intérêt général)
- **T'isoler** pendant un certain temps en classe ou une partie de la récréation.
- **T'interdire** d'utiliser un matériel ou un jeu.
- Te faire **écrire un texte** où tu expliques pourquoi les règles non-respectées sont importantes pour vivre à l'école et/ou te demander **d'apprendre par cœur** les articles du règlement que tu ne respectes pas.

Nom prénom :

Pour l'équipe éducative, le Directeur :

Fait à Clapiers le :

V. QUIGNARD

Signature :